

Cercle des Arboristes

Mai 2014

N°6



georges feterman

Edito

Voici maintenant une vingtaine d'années, les premiers adhérents de l'association A.R.B.R.E.S tombèrent dans une étrange « marmite », celle des arbres remarquables.

La potion magique qu'elle contient génère un curieux état second, et quasi-permanent, qui pousse à rechercher, dans les villages et les forêts, dans le plus petit des hameaux, l'arbre extraordinaire qui va marquer les esprits. Car le domaine des arbres remarquables est avant tout une affaire de cœur, ou plutôt de coup de cœur. C'est même le premier des critères qui permet de définir un arbre remarquable : le coup de cœur, l'émotion. On parcourt la campagne, on fréquente d'innombrables coins perdus, et tout à coup, il est là, il s'impose comme une évidence, il devient inoubliable ! On note précisément les coordonnées de l'arbre en question, les moyens d'y accéder. On prend ses mensurations. On meurt d'envie de connaître son histoire, on cherche le meilleur moyen de le protéger. Tous les « chercheurs d'arbres » souhaitent inévitablement faire partager leurs découvertes. Publier s'impose comme une nécessité, et rassembler les informations devient une demande pressante, à laquelle cette brochure tente modestement de répondre !

Au-delà de l'émotion spontanée, quelques critères plus rigoureux permettent de définir un arbre remarquable. Son âge tout d'abord, bien difficile à définir. La France possède quelques arbres assurément millénaires, en particulier des ifs, des oliviers, des châtaigniers et des chênes.

Mais attention, la relativité est de mise pour ce critère. Un hêtre bicentenaire est un vieillard, tandis qu'un chêne de deux siècles est en pleine force de l'âge.

Les dimensions sont à l'évidence un critère déterminant pour affirmer le caractère remarquable d'un arbre. Mais là encore, il est prudent de ne pas se gargariser de valeurs « record » : « le plus gros », « le plus grand », sont des notions à manier avec la plus grande prudence, même si elles peuvent être indicatives.

Un platane de cinq mètres de circonférence n'est pas exceptionnel, et pas forcément très âgé, tandis qu'une aubé-

pine de deux mètres cinquante de tour peut avoir largement plusieurs siècles d'âge.

La forme de l'arbre est un critère très important. Elle peut dénoter une anomalie qui le rend remarquable, comme le montre l'exemple des hêtres tortillard. Elle peut révéler une tradition rurale, à l'instar des hêtres plessés du Morvan, dont les branches furent jadis entremêlées de mains d'hommes. Les arbres têtards, ou trognes illustrent également un patient travail humain.

Une dernière « catégorie » d'arbres remarquables correspond à ceux qui ont une valeur historique, comme les nombreux arbres dits « de Sully ». D'autres sont liés à la religion, abritant des chapelles ou portant des ex-votos, d'autres enfin se rapportent à une légende, souvent liée à l'histoire régionale.

Il ressort de l'ensemble de ces éléments une caractéristique presque incontour-

nable : l'arbre devient remarquable parce qu'un jour des hommes en ont décidé ainsi. Il prend alors une valeur symbolique qui, d'une certaine façon, le protège. L'association A.R.B.R.E.S. est donc l'enfant de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont décidé autrefois de préserver un arbre, le conduisant à vivre bien plus longtemps qu'il ne le ferait en milieu naturel.

La France regorge d'arbres qui rassemblent ces critères, s'appuyant sur des traditions profondes, et sur une Histoire exceptionnellement riche. Les faire découvrir est devenu incontournable, car les recherches dans ce domaine sont parvenues à maturité.

Il est temps de considérer ces sujets remarquables comme une merveilleuse contribution au riche patrimoine de notre pays.

georges feterman
président de l'association ARBRES

Agenda

8 mai	«Pour sauver nos palmiers contre les ravageurs» à Nice
12 et 13 mai	Formation sur la gestion des arbustes d'ornement à Quimper
13 au 16 mai	La gestion durable du patrimoine arboré à Périgueux (24)
23 mai	Colloque SNHF « quand les plantes parlent » à Paris
26 au 29 mai	Conférence européenne d'arboriculture à Turin
3 juin	ArboVisite « Les saules du jardin » CAUE 77
16 au 18 juin	International Congress on urban tree diversity en Suède
20 juin	Rencontre nationale du Réseau Arboriste Elagueur
28 juin	La reconnaissance des arbres et des arbustes à la petite Loiterie
14 au 16 mai	Rencontre nationale d'arboriculture, à la Rochelle SFA
19 au 21 juin	Euroforest 2014, à St Bonnet de Joux (71)
5 au 8 sept.	Congrès des Arbres Remarquables de France, à Paris espace Reuilly

Sommaire

p. 1	L'édito
p. 2-3	Les Arbres Remarquables, un patrimoine
p. 4	L'observatoire du cercle
p. 4	En bref



Les Arbres Remarquables, un patrimoine

Les arbres exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé ou encore leur légende sont appelés Arbres Remarquables.

Ces ligneux représentent un patrimoine naturel et culturel qui doit être conservé.

Comment identifier un Arbre Remarquable ?

1 Âge

L'âge avancé d'un arbre est un paramètre important. La consultation d'archives (carte postales, gravures...), la localisation de l'arbre et son environnement ainsi que les témoignages, permettent d'estimer l'âge d'un arbre tout en conservant son intégrité.

Éléments visibles indiquant des signes de vieillesse:

- arbre peu vigoureux (croissance lente, peu de feuilles en saison...)
- aspect irrégulier du tronc et des branches (présence de bourrelets, tronc creux, contre-forts importants...)

Ce critère dépend de l'essence: un if de 500 ans n'est pas exceptionnel, un hêtre de 500 ans serait exceptionnel.

3 Historique et croyances

L'arbre a-t-il un intérêt historique (associé à un personnage historique, témoin de faits historiques, planté lors d'un événement...)?
L'arbre est-il associé à une légende ou à une croyance religieuse ou païenne ?

4 Critères esthétiques

Morphologie et physionomie (aspect tortueux, enlacé, rectitude, forme animale, arbre taillé originalement, couleurs, envergure...), association du ligneux avec le minéral, intérêt paysagé.

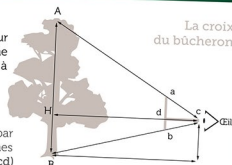
5 Critères biologiques

L'arbre a-t-il un fonctionnement original, présente-t-il des adaptations particulières au milieu, a-t-il des particularités physiologiques (ex: blanchissement d'une partie du feuillage...)?

2 Critères physiques

La hauteur:

La mesure de la hauteur peut se faire à l'aide d'une croix de bûcheron, facile à concevoir et utiliser.



Prendre deux baguettes (par exemple: 20cm) de mêmes dimensions et droites ($ab=cd$)

Placer la première en position horizontale (parallèle au plan du sol) et la seconde perpendiculairement à la 1ère.

Se placer face à l'arbre, à une distance approximativement voisine de sa hauteur.

Puis, avancer ou reculer et faire coulisser la baguette verticale de manière à faire coïncider:

- Le pied de l'arbre, le bas de la baguette verticale et son œil sur une même ligne (cB)
- La cime de l'arbre, le haut de la baguette verticale et son œil sur une même ligne (cA)

Lorsque les deux extrémités de l'arbre correspondent aux extrémités de la baguette verticale, mesurer la distance vous séparant de l'arbre (BC). La hauteur de l'arbre (AB) est alors égale à la distance (BC).

Ce critère dépend de l'essence, (ex: une hauteur de 25m ne suffit pas à un pin laricio pour en faire un arbre remarquable, un olivier de plus de 15m est exceptionnel).

La circonférence:

La circonférence d'un arbre se mesure à 1.3m du sol, dans un plan perpendiculaire à l'axe du tronc. Comme pour la hauteur ce caractère dépend de l'essence (ex: un châtaigner de 4m n'est pas exceptionnel alors que c'est le cas pour un érable de Montpellier de plus de 3 mètres de circonférence).

6 Autres critères

L'arbre se trouve-t-il hors de son milieu naturel de répartition?

L'arbre est-il isolé ou intégré dans un peuplement remarquable?

Des arbres labélisés

Le label "Arbre Remarquable de France"

Depuis l'an 2000, dans le cadre de l'opération :
"200 arbres pour retrouver nos racines", l'association
A R B R E S attribue le label "Arbre Remarquable de France".

ARBRES

La création du label "Arbre remarquable de France" contribue à la connaissance et la sauvegarde des arbres d'exception. Une commission de 5 membres se prononce, avec des exigences précises, sur l'attribution du label, qui doit rester une distinction élevée. Il est attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés qui, possédant un arbre exceptionnel, signent un accord de partenariat avec l'association, impliquant notamment :

Engagement

- Un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel,
- La mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association.

A R B R E S, une association pour les passionnés d'arbres remarquables



Voici 20 ans naissait l'association A.R.B.R.E.S (Arbres Remarquables, Bilan, Recherches, Etude, Sauvegarde), fruit de la rencontre de Robert Bourdu, "inventeur" de la notion d'arbre remarquable en

France, d'Yves-Marie Allain, Directeur des cultures du Jardin des Plantes de Paris et Georges Feterman, déjà passionné par le sujet et initiateur d'un groupe de travail à l'Université Ouverte de Paris VII sur le thème des arbres remarquables.

20 ans plus tard, l'association compte plus de 500 adhérents, des correspondants dans presque tous les départements de France, et un bilan d'activité plus que conforme aux objectifs fixés.

Objectifs

- Inventorier, étudier, faire connaître et sauvegarder les arbres remarquables de notre pays.
L'inventaire se poursuit, sans être, loin s'en faut, parvenu à son terme. Une solide base de données s'enrichit chaque jour de nouvelles découvertes.
- Le deuxième objectif, faire connaître ces sujets d'exception au grand public.

De multiples initiatives, incluant la participation à plusieurs fêtes des Plantes ou de la Nature, des conférences, des livres contribuent à cet objectif. Leur présence à la Fête des Plantes de Courson est chaque année un solide point d'appui, et l'exposition qui eut lieu à l'Orangerie du Sénat fut un grand moment dans la vie de l'association.

Leurs interventions se sont multipliées pour parvenir à sauver tel ou tel arbre remarquable, menacé par l'inconséquence des hommes. Un Comité d'Honneur est créé, comptant dans ses rangs d'éminentes personnalités comme Alain Baraton, Francis Hallé, Claude Bureaux, Aline Corvol, Muriel Nègre ou Didier Van Cauwelaert.

Enfin La publication de l'ouvrage

« Histoires d'arbres remarquables », aux éditions Plume de Carotte est un renfort de poids pour poursuivre tous ces objectifs. Ce livre, qui raconte des histoires d'arbres remarquables liés à l'histoire des hommes, se veut avant tout un hommage aux dizaines d'adhérents bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour faire vivre une très belle aventure humaine, au service d'un exceptionnel patrimoine naturel et culturel.



Plusieurs partenariats et conventions ce sont succédés:

- L'Office National des Forêts, qui a développé une politique efficace de protection des arbres remarquables forestiers.
- L'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France va développer au niveau régional le label et mettre au service des propriétaires, publics ou privés, les compétences de ses techniciens.
- La Fondation du Patrimoine s'engage à aider, par leur intermédiaire, des petites communes qui souhaitent entretenir ou mettre en valeur un arbre remarquable.

Évènement

Le premier Congrès des Arbres remarquables

Il se tiendra les 5-6-7 septembre 2014. Le congrès célébrera en même temps les 20 ans de l'association ARBRES et l'attribution de 350 labels.

Évènement soutenu par l'Institut Jardiland, l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France et les journaux Terre Sauvage et Rustica



Pour contacter l'association, ou pour participer au congrès
Par téléphone : 06 32 30 10 28, Site web : www.arbres.org

L'Observatoire du Cercle

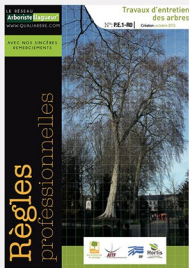
La nouvelle Charte de l'arbre du Grand Lyon:

l'arbre au cœur de l'aménagement urbain



La Charte de l'arbre du Grand Lyon date de 10 ans. Réactualisée en intégrant l'importance du rôle de l'arbre dans le développement urbain, elle s'engage à poursuivre la sensibilisation des habitants, des professionnels et à amplifier les actions menées pour la promotion de l'arbre. Lors de sa participation au Paysalia 2013, le Réseau Arboriste Elagueur s'est engagé en signant la Charte. Elle s'accorde tout à fait avec son rôle et son positionnement : promouvoir et créer une dynamique commune autour du savoir faire lié à l'entretien de l'arbre d'ornement.

La professionnalisation des travaux d'entretien de l'arbre continue



L'entretien de l'arbre est un savoir faire. Il nécessite des connaissances techniques. Comme toute profession les entreprises d'élagage qualifiées doivent se démarquer, informer et familiariser les donneurs d'ordres (particuliers, collectivités...) sur leurs compétences et la notion d'entretien de l'arbre en toute sécurité. On parle tout simplement de confiance et de qualité de service. La rédaction de règles professionnelles des travaux de l'entretien de l'arbre dans le cadre de la convention de coopération signée entre l'UNEP et le Ministère en charge de l'agriculture répond à ce besoin. Elles sont la transcription et l'identification du savoir-faire de ces entreprises car elles sont rédigées par des professionnels (entreprises, enseignants, bureaux d'étude, experts...). C'est aussi dans cette direction que le Réseau Arboriste Elagueur et ses membres avancent par leurs différentes actions. Deux d'entre eux ont participé à leurs rédactions dont Benoit Claude, responsable pôle arbre Bodadou. Il les a présentés lors de la conférence « Elagueur : un métier qui ne s'improvise pas » au salon Paysalia en décembre dernier. Il travaille aussi sur la Charte de Qualité de la formation en élagage, mise en place par l'UNEP, Hortis et AITF.

En Bref !



Echange et partage au Paysalia 2013

Début décembre se tenait le salon du paysage et jardin « Paysalia » à Lyon. Le Réseau Arboriste Elagueur était présent. Les visiteurs ont échangé sur l'intérêt du réseau et l'importance d'un regroupement de professionnels qualifiés. A cette occasion les membres ont participé à la 2ème rencontre conviviale du Réseau. Après une présentation en avant première d'une nouvelle gamme de tronçonneuse Stihl accompagnée d'une formation sur le confort et le bien être au travail en concluant par des cadeaux de remerciement, les membres ont visité l'après-midi une plate-forme de recyclage des déchets du bois. Ils ont ensuite découvert l'entreprise de Damien Fayolle, membre du Réseau. Une table ronde d'échange entre professionnels et un repas convivial dans un restaurant typique de Lyon conclurent cette rencontre.



Bienvenue

Partenaires fournisseurs de la centrale d'achat



Bienvenue

aux nouveaux membres du Réseau Arboriste Elagueur



le var 83



la Nièvre 58



les Ardennes 08



le Cher 18